



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48022>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-48022**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-1824

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 22/04/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Villeneuve le Comte

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21770508600015

Ville : VILLENEUVE LE COMTE

Code postal : 77174

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre portant sur le réaménagement des places centrales et la réhabilitation du dojo et club house de Villeneuve le Comte

Code CPV principal - Descripteur principal : 71311300

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La consultation était allotie et portait sur la conclusion de deux marchés de maîtrise d'oeuvre portant d'une part sur le réaménagement des places centrales et d'autre part sur la réhabilitation du dojo et club house de la ville de Villeneuve le Comte. L'enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux est de : - 650.000 euro(s) HT pour le lot 1 - Réaménagement des places centrales - 700.000 euro(s) HT pour le lot 2 -Réhabilitation du dojo et club house

Critères d'attribution : Conforme au Règlement de la Consultation :1. Valeur technique des prestations = 70 points 2. Prix des prestations = 30 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot n°1 : Réaménagement des places centrales au groupement SAS VYSAGES - CERAMO - ITEM pour un montant de DPGF HT de 29.250 euro(s) (hors tranches optionnelles qui pourront être déclenchées ultérieurement conformément au cahier des charges). Lot n°2 : Réhabilitation du dojo et club house

au groupement au groupement OBLO - ARCOS - RSO STRUCTURE - ATELIER DE L'OURCQ pour un montant de DPGF HT de 65.800 euro(s) (hors tranche optionnelle qui pourra être déclenchée ultérieurement conformément au cahier des charges).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2024